Yves & Andrée COURTIAL
Correspondance :
118 Chemin de l'Hôpital
13 160 CHATEAURENARD
Projet :
Lieu-dit « Les Garras »
13 160 CHATEAURENARD

Mail : luccial@hotmail.fr
Tél : 06 10 74 09 41

Projet d'implantation de serres agricoles photovoltaïques

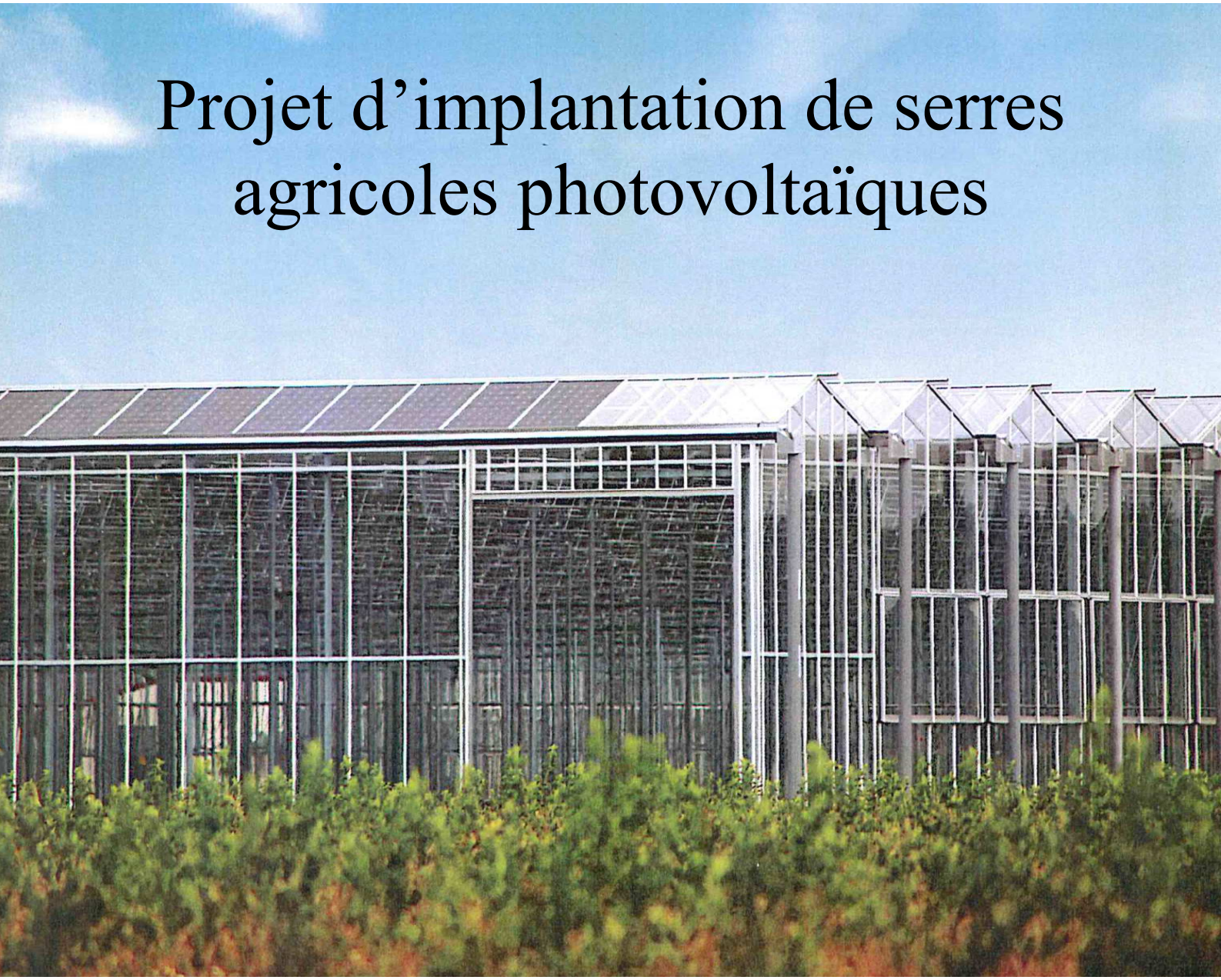

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :

- Yves et Andrée COURTIAL, ainsi que leur fils Damien, sont agriculteurs depuis 4 générations.
  Ils sont installés en tant qu'exploitants agricoles depuis 1997. Leur entreprise est en nom propre et est affiliée à la Mutualité Sociale Agricole des Bouches du Rhône.

- Andrée COURTIAL est depuis de nombreuses années administratrice du Lycée Agricole de Lambesc (13). Elle est également administratrice « Les Belles Salades de Provence ». Cette structure est un Groupement de Producteurs et de Négociants. Et, elle est aussi administratrice de la CGA de Chateaurenard (Confédération Agricole Générale – structure qui a précédée la création de la FNSEA).

- Yves COURTIAL est membre actif et administrateur du CETA des Maraîchers du Canton de Chateaurenard (Centre d'Etudes Techniques Agricoles).

- Ils sont propriétaires des parcelles AS 72, 120, 48 et 81, sises Lieu-dit « Les Garras » - 13 160 CHATEAURENARD; 22 013 m² d'emprise foncière du projet.

- La S.A.U. de l'exploitation est de 4 ha, dont 3 ha couverts grâce à des tunnels plastiques.
  Le site du projet est situé en zone agricole au PLU et comporte des cultures plein champ.

- Spécialisés principalement dans la culture maraîchère de salades de type Batavia, Laitues et Feuilles de Chêne (Blonde, Verte, Rouge, panachée …) ainsi que de tomates, les producteurs ont acquis depuis près de 20 ans une expérience singulière d'hybrideurs de graines de melons. Cette spécialité agricole requière des compétences importantes en matière de spécificités grainières.

- La culture sous cette nouvelle serre permettra de développer la partie melonnière en recherchant la spécificité grainière grâce à une sélection pointue des variétés :

- Meilleur rendement,
- Résistance aux maladies
- Taux de sucre important
- Calibre
- Melons brodés ou lisses
- Couleur de la chair
- + une longue conservation

La serre est un outil indispensable à cette activité importante de l'exploitation, en effet elle va permettre d'éviter une pollinisation anarchique et extérieure non désirée.

- Actuellement, le personnel employé sur l'ensemble de l'exploitation représente 5 Équivalents Temps Plein (ETP).

- **A terme, 3 emplois agricoles à plein temps seront crées sur ce site.**

Vue aérienne du site d'implantation de la serre

Plan de situation du site du projet

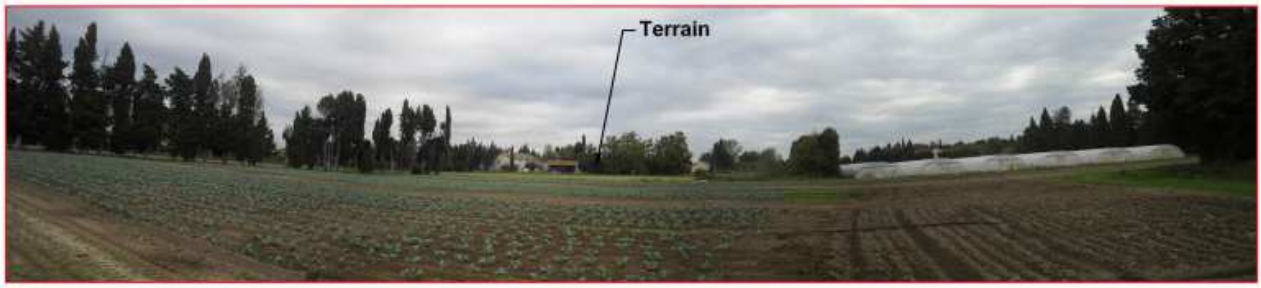

Vue de loin du site d'implantation de la serre

1. QUEL EST LE PROJET ?

- Projet global : agricole + producteur d'énergie électrique = Développement durable.

- Construction et mise à disposition de serre acier galvanisé, chapelles en verre trempé sur une surface de 1.31ha. , sur des surfaces déjà utilisées pour la culture plein champ et sous serre.

- Mise à disposition de l'outil pour le printemps 2016.

- La société Fonroche Énergies, fabricant de modules photovoltaïques, Français, installateur et exploitant de centrales photovoltaïques, prend à sa charge le bâti (structure + fondations) en contrepartie de l'exploitation d'une centrale installée sur les pans sud de la couverture, d'une puissance de 1.123MWC.

- **L'agriculteur conserve à sa charge la préparation du terrain (terrassement), la création et l'entretien du bassin de rétention et les aménagements intérieurs de la serre, notamment les filets insect-proof, indispensables au métier d'hybrideur.**

- C'est un investissement agricole réfléchi et important et d'une réelle importance en termes de stratégie d'entreprise.

Plan de la serre implantée sur la parcelle

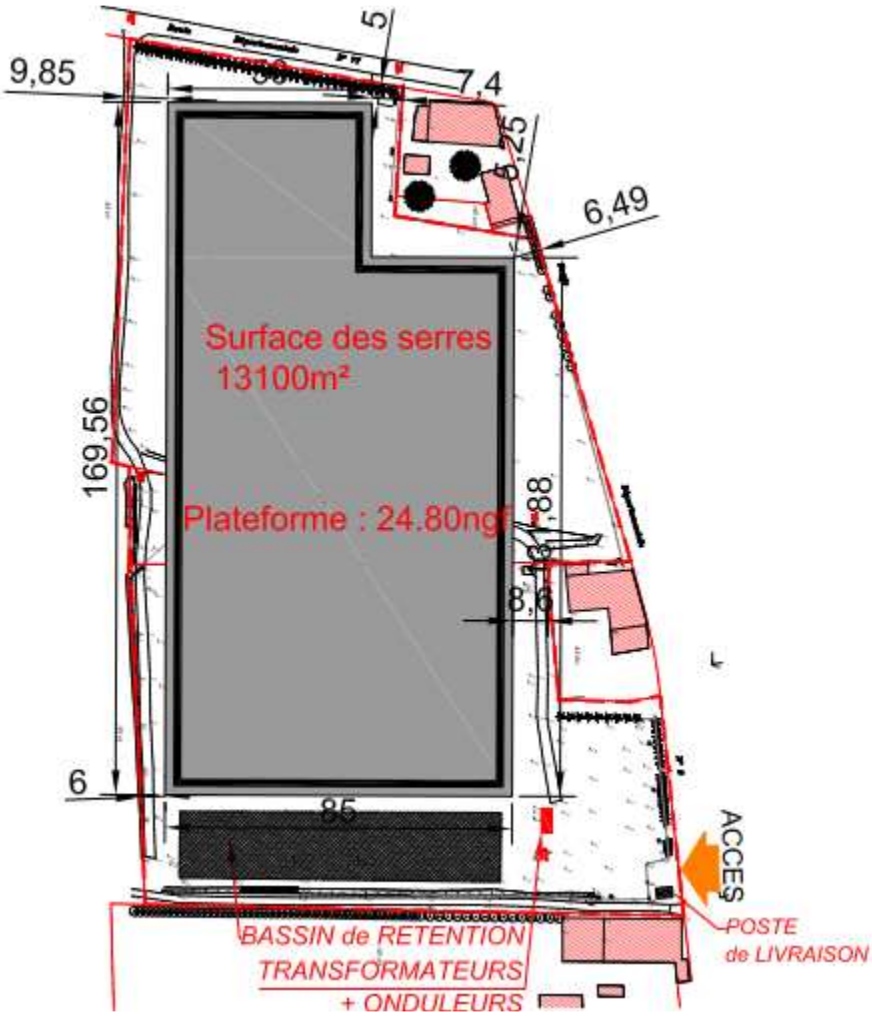

Plan de masse du projet

2. QUEL EST L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET :

Intérêt agricole et agronomique :

- Outil de production plus performant. Gommage des aléas climatiques : vents, pluies, contamination, maitrise des productions.
  Températures plus « tempérées » en général, gel, chaleur agressive en été (semi-ombre) mieux contrôlés.

- Maitrise de l'hygrométrie, avec un système d'aspersion contrôlé et un système d'ouvrants latéraux et en toiture programmables.

- Evaporation augmentée due au confinement de la serre, ce qui engendrera des économies d'eau.

- Rallongement des saisons printanières et estivales, sécurisation de la production, pas de morte saison entre décembre et mars.

- Utilisation des fongicides considérablement réduite par une meilleure gestion de l'humidité et du vent.

- Lessivage réduit donc apport d'engrais minimalisé.

- Homogénéité des cultures, amélioration de leur commercialisation, diminution des pertes.

- Rationalisation de la consommation des terres cultivées par un regroupement des cultures dans une serre monobloc.

- Regroupement des cultures : gain de production, gain de temps, meilleure planification et suivi.

Intérêt humain :

- Amélioration sensible de la pénibilité du travail. A l'abri de l'intempérie, durée de l'amplitude du temps travaillé sur l'exploitation augmentée.

- Gain de temps car le travail de recherche en matière grainière sera concentré sur 1 site abrité.

- Création de 3 emplois à temps plein.

3. QUEL EST L'INTÉRÊT ÈCONOMIQUE DU PROJET :

- **Développement et pérennisation de l'entreprise grâce à l'extension de l'activité d'hybrideur**. En effet, les exploitants souhaitent orienter la stratégie de l'entreprise vers la culture des melons (pour les graines). Leur client, l'ASL PRODUCTION (Amélioration des Semences Légumières), achète les graines de melons à prix fixés à l'avance, avec une marge de progression des prix notable. Cette diversification, assure à l'entreprise une meilleure lisibilité dans le temps, à contrario de la production des salades et des tomates, vendues quant à elles au MIN de Chateaurenard et dont les cours fluctuent lors de toutes les séances de vente et sans aucune garantie.

- Optimisation du rendement à l'hectare : assainissement des cultures, plus vigoureuses, permet d'éviter une pollinisation anarchique.

- Activité agricole plus soutenue et accrue, pas de morte saison.

- Outil évolutif, permet de varier les cultures et les rotations.

- Investissement impossible à porter par l'activité agricole seule :
  Pas de redevance versée à l'agriculteur qui prend à sa charge les travaux de terrassement, la création du bassin de rétention et les équipements intérieurs.

4. PRÉSENTATION DE LA SERRE :

i. La construction multi-chapelle :

- La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.

- Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.

- Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.

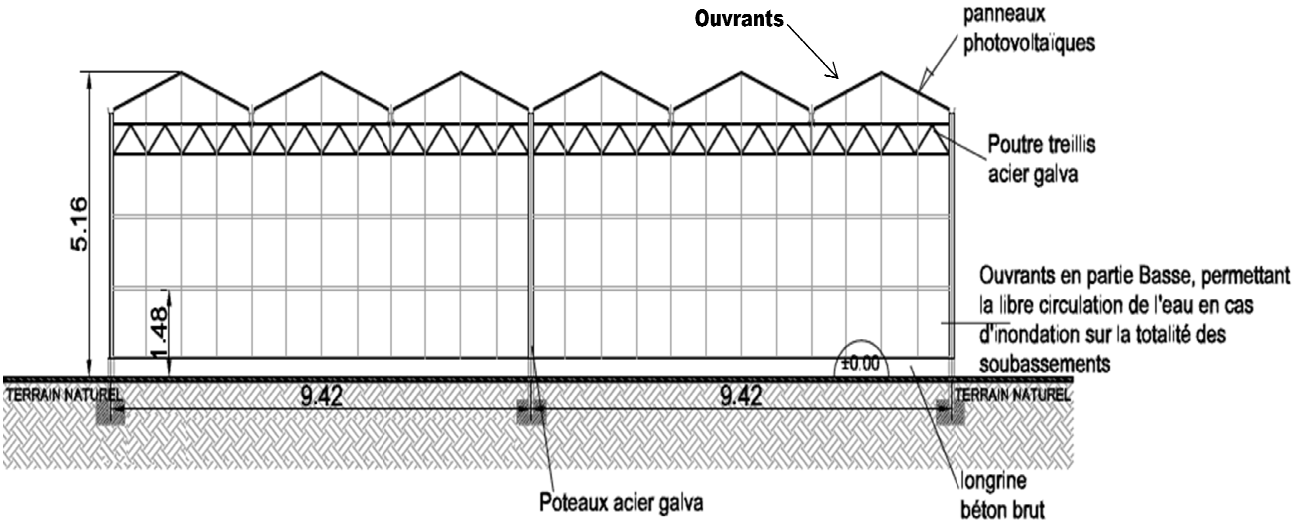

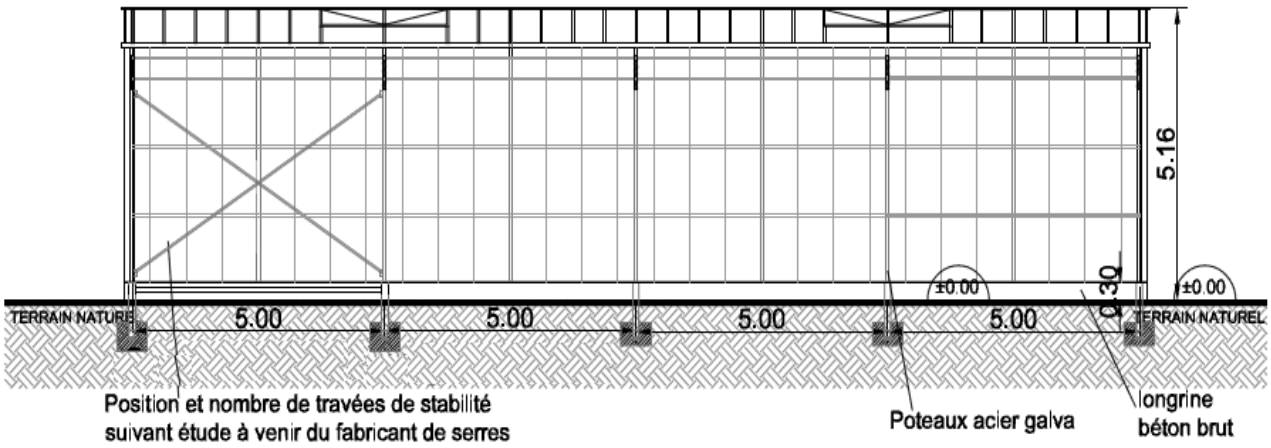

5. RÉFÉRENCES ET RETOURS AGRICULTEURS

i. Monsieur VIAU – 47 BOE

Monsieur François VIAU produit du cresson dans une serre de 1.2 hectares.

« C'est un outil performant avec une nécessaire adaptation.
Pendant les mois de novembre et décembre, nous avons constaté une baisse de production d'environ 20%, manque rattrapé largement par la suite et surtout en été.

Au final, nous produisons 15 à 20% de plus que dans une serre plastique avec un produit plus qualitatif, plus facile à trier et à conditionner. »

ii. Planasa – groupe DARBONNE - 33 LE BARP

Monsieur Didier DUPRAT, responsable production dans une serre de 12.70 hectares

« Nous sommes spécialisés dans la culture d'asperges blanches et de framboises dont nous développons nos propres variétés.
La structure est parfaitement adaptée au développement de ces 2 plantes :
Les cycles de production de la framboise s'étendent maintenant de mai à novembre.
Les asperges blanches sont plus précoces d'environ 15 jours et sont plus vigoureuses et plus longues.»

iii. Groupement Maraîcher de la Haute Pommeraie – 44 MACHECOUL

Monsieur Jean François VINET, Directeur d'exploitation, produit des salades dans une serre de 8.0 hectares.

« Je produis de la Mâche Nantaise dans le bassin
De l'Estuaire de la Loire. Notre Groupement est le leader de la production maraîchère sur le bassin Nantais et nous avons su conserver l'authenticité de cette variété de salade et un savoir-faire ancien.

Les cycles sous ce type de serre ne sont pas perturbés et sont même pérennes. Nous réalisons 7 à 8 cycles par an.
Par ailleurs, nous avons aussi développé la culture du muguet dont la croissance est facile à maîtriser sous cette structure. »

iv. Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole – 47 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Le L.E.G.T.A de Sainte Livrade fait partie de l'Établissement Public Local d' Enseignement Professionnel Agricole du Lot et Garonne.et forme, entre autre, au BAC STAV- Système des productions agricoles, ainsi qu'au BTSA ANABIOTEC – Analyse agricole biologique et biotechnologique.

Une serre de 1.5 hectares est exploitée en culture maraîchère diversifiée : Laitues, asperges, carottes, épinards, radis, persil, fenouil et fruitière : fraises en sol et hors sol, tomates.
Une convention tripartite signée entre l'EPLEFPA Lot et Garonne, Fonroche Recherche et développement et le laboratoire QUALIFEL 47 permet un « testing » de production et une analyse physico-chimique des fruits et légumes associé à la formation des élèves de BTSA et BAC Agricole.

Cette action est soutenue par la Région Aquitaine et le Conseil Général du 47.

Fin 2013, 44 hectares de serres agricoles avec une toiture photovoltaïque étaient en exploitation. D'ici fin 2014, 30 hectares supplémentaires seront cultivées et cet outil performant, en évolution constante, recueille l'avis favorable du Ministère de l'environnement lors des appels d'offre Gouvernementaux (100% de lauréats au dernier Appel d'offre CRE).